



Six mythes et réalités concernant les abus sexuels à l'enfance

Source : [The National Child Traumatic Stress Network](#)

DÉFINITION

Les **abus sexuels** sur les enfants désignent tout comportement à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, entre un·e enfant et un·e adulte ou un·e autre enfant, dans le but de satisfaire les pulsions sexuelles de la personne qui commet ces actes. Les **abus sans contact physique** incluent le voyeurisme, l'exhibitionnisme et l'exposition à la pornographie.

Énoncé #1

Les abus sexuels envers les enfants sont plutôt rares

Mythe

Réalité

Des études rétrospectives suggèrent qu'environ **1 fille sur 4** et **1 garçon sur 6** subissent une forme d'abus sexuel avant l'âge de 18 ans. Cependant, comme ces situations sont souvent cachées et gardées secrètes, de nombreux cas ne sont jamais signalés.

Énoncé # 2

Un·e enfant est plus susceptible d'être victime d'abus sexuels de la part d'un·e inconnu·e

Mythe

Réalité

Les enfants sont le plus souvent victimes d'abus sexuels de la part d'une personne qu'ils·elles connaissent et en qui ils·elles ont confiance.

Environ 3 cas sur 4 qui sont signalés impliquent un·e membre de la famille ou une personne faisant partie de l'entourage.

Énoncé # 3

Il est nécessaire d'informer les enfants d'âge préscolaire sur les abus sexuels à l'enfance

Mythe

Réalité

De nombreux programmes éducatifs sont conçus pour enseigner aux jeunes enfants les règles de sécurité physique et les aider à comprendre la différence entre les « bons » et les « mauvais » touchers, de sorte à les rassurer et à ne pas les effrayer.

Énoncé # 4

Les enfants ayant subi des abus sexuels ne s'en remettent jamais

Mythe

Réalité

Beaucoup d'enfants sont naturellement résilient·e·s et grâce à un **accompagnement bienveillant** et à un **soutien solide et maintenu dans le temps** de leurs figures parentales ou des personnes significatives, ils peuvent guérir et surmonter ces expériences.

Énoncé # 5

Les abus sexuels peuvent être
commis par des adultes,
comme par des jeunes

Mythe

Réalité

Près du quart des cas d'abus sexuels à l'enfance signalés concernent des personnes âgées de moins de 18 ans. Il est nécessaire de soutenir, d'éduquer et d'accompagner l'enfant victime, mais également l'enfant ayant commis ces gestes.

Énoncé # 6

Parler d'abus sexuel avec un·e enfant victime peut empirer la situation

Mythe

Réalité

Bien que les enfants choisissent souvent de ne pas dévoiler les abus vécus, les recherches indiquent que **les encourager à en parler ne les fait pas souffrir davantage**. Un suivi adapté peut contribuer à réduire les impacts physiques, émotionnels et sociaux.